

**LE CONSEIL DE LA CNSA ADOPTE LE RAPPORT DE PRÉFIGURATION
DE LA BRANCHE AUTONOMIE**

L'AD-PA a voté l'avis de la CNSA remis au Parlement.

Bien sûr ce texte est un compromis largement débattu avec les différents acteurs du secteur ; pour autant l'AD-PA retrouve les thèmes qui lui sont chers :

- Lutte contre l'âgisme : référence au rapport Dufeu et accent mis sur le vocabulaire : ainsi les termes âgistes inexacts et méprisants de « dépendance et perte d'autonomie » ne sont pas utilisés dans le rapport et l'AD-PA se permet de suggérer que dans les reprises presse les médias n'utilisent plus ces deux termes !
- Représentation des personnes aidées
- Aide à l'autonomie des personnes vulnérables quel que soit leur âge, considérée comme un investissement pour la nation et non une dépense
- Financement pérenne pour l'aide à domicile et augmentations salariales
- Augmentation du nombre de professionnels en établissement (que l'AD-PA avec les organisations syndicales évaluent à un ratio de 10 pour 10)
- Baisse du prix payé par les personnes âgées et leur famille en établissement
- Logique domiciliaire permettant de transformer les établissements qui le veulent en domiciles regroupés
- Financement par la solidarité nationale
- Constitution possible de réserves pour la branche évitant ainsi les détournements trop fréquents qu'a connu la CNSA et que l'AD-PA évalue au minimum à 6 milliards d'euros depuis 2015
- Gouvernance de la branche associant l'ensemble des parties prenantes
- ...

L'AD-PA salue par ailleurs l'abstention de l'État sur le vote final ce qui permet l'expression des parties prenantes et un véritable avis de la société civile dans leur rôle de conseil aux Pouvoirs Publics.

Enfin l'AD-PA espère que ce texte sera un soutien important pour la Ministre Brigitte Bourguignon et tous ceux qui, au Gouvernement comme dans la majorité, font en sorte que le projet de loi autonomie soit présenté et adopté au plus vite.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA)
-  <https://www.facebook.com/AssociationADPA/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées